

Lettre type pour faire valoir sa priorité PO 2023

Le

Au Pouvoir Organisateur de :
(nom et adresse du PO)

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Je soussigné(e)
domicilié(e)
porteur(euse) du (des) diplôme(s) de
compte au 30 avril 2023 jours d'ancienneté.

Je répons dès lors aux conditions requises prévues à l'article 34 du décret du 1^{er} février 1993 me permettant de faire valoir une priorité du groupe dans la (les) fonction(s) de pour tout emploi définitivement vacant ou temporairement vacant atteignant une période ininterrompue d'au moins 15 semaines au sein de l'(des) établissement(s) scolaire(s) géré(s) par le Pouvoir Organisateur.

En conséquence, conformément à l'article 34bis du décret précité qui impose de faire acte de candidature avant le 29 mai, je pose ma candidature comme temporaire prioritaire pour l'année scolaire 2023 – 2024.

Vous remerciant de l'attention particulière que vous porterez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Madame la Présidente, en l'assurance de mon entier dévouement.

(Signature)

Remarque : Pour les candidats n'atteignant les 360 jours qu'à la fin de l'année scolaire, remplacez le 1^{er} paragraphe par le texte suivant :

« Je soussigné(e)
domicilié(e)
porteur(euse) du (des) diplôme(s) de
comptera à la fin de l'année scolaire les 360 jours d'anciennetés requis pour faire valoir une priorité du groupe 2. Sur base de l'article 34 bis §2 du décret du 1^{er} février 1993, je pose donc ma candidature »